

J'ai une double activité épicerie-transfo, comment je gère ça dans Odoo ?

D'un point de vue de la gestion des stocks :

- Si vous prenez des produits dans l'épicerie pour la transformation, bien penser à le noter sous forme d'utilisation interne de façon à ce que ça sorte du stock : ainsi vous pourrez vous appuyer sur les stocks annoncés dans Odoo pour faire vos commandes de réassort, et ça ne créera pas de démarque inconnue lors de l'inventaire.
- A l'inverse si vous prenez dans le stock d'articles réservés habituellement à la transformation, vous pouvez faire un mouvement inverse : sortie transformation vers épicerie (dans les utilisations internes). Attention, il faudra créer un 2ème article avec la catégorie "Revente / xxx / xxx" et inscrire le stock manuellement (bouton  de la fiche article).

Pour gérer ma marge :

- Il est très important que les coûts et prix de vente indiqués sur les fiches articles soient à jour.
 - Attention aux unités de mesure (si vous achetez le sac de 25kg de farine et que vous revendez au kilo par exemple).
 - Pour se faire, bien dérouler le flux d'achat jusqu'au bouton "[vérifier les infos fournisseurs](#)" à l'étape de facturation puis Action > voir les produits pour modifier les prix. Cela suppose que tous les achats passent par Odoo.
 - Utiliser les [catégories de marge](#).
 - Dérouler les différentes étapes du [menu de gestion des prix](#) dans "Fabrication"

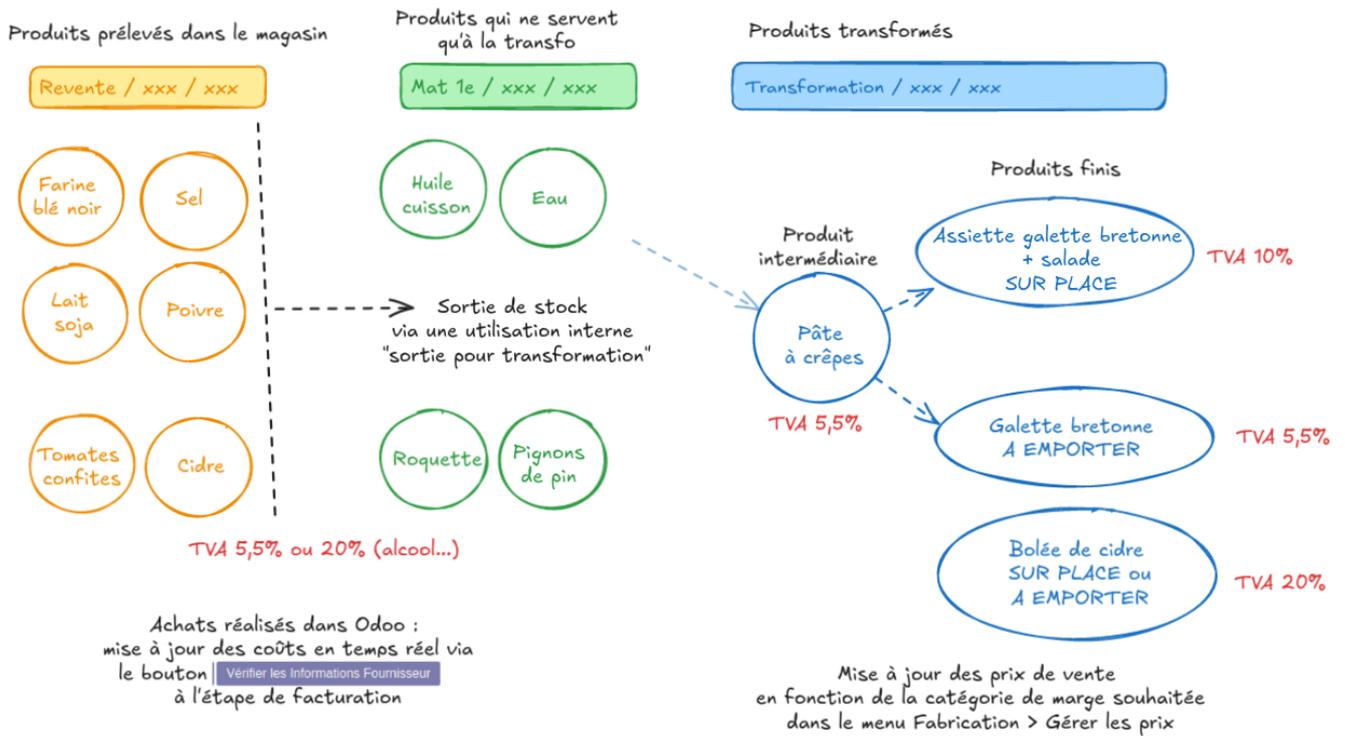
D'un point de vue fiscalité :

- Les matières premières qui ne servent qu'à la transfo ou celles qui proviennent de la boutique sont sur une TVA 5,5%, voire 20% pour le chocolat au lait et l'alcool.

- Les produits finis transformés sont sur une TVA 10% si consommés sur place, ou sinon 5,5% (sauf si alcool : 20%).

Voir détail > ICI <

Exemple sur une recette de galette bretonne :



Revision #1

Created 13 December 2024 14:10:25 by Sandie Favre

Updated 13 December 2024 14:27:15 by Sandie Favre